
Commune de Grolley



Rapport de gestion 2024

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Conseil général	4
	Bureau du Conseil général - composition	4
	Conseil général - composition	5
	Objets traités	5
	Instruments parlementaires	6
3.	Conseil communal	7
	Composition	7
4.	Commissions	7
	Commission financière	7
	Commission d'urbanisme, des constructions et de l'énergie	7
	Commission des naturalisations	8
	Commission Senior+	8
	Commission culturelle	9
	Commission école	9
5.	Dicastères	9
	0. Administration générale	10
	1. Ordre et sécurité publics, défense	12
	2. Formation	13
	3. Culture, sport et loisirs	16
	4. Santé	17
	5. Prévoyance sociale	18
	6. Trafic et télécommunications	19
	7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire	20
	8. Economie publiques	26

9. Finances et impôts	27
6. Conclusion.....	31

1. Introduction

Dans le respect des exigences fixées par l'article 19 de la Loi du 22 mars 2018 relative aux finances des communes, nous avons le privilège de vous présenter le rapport de gestion pour l'année écoulée. Cette loi, pierre angulaire de la gestion financière communale, stipule les normes de transparence et de responsabilité auxquelles notre administration est tenue en matière de présentation de ses activités financières et de gestion.

Ce rapport vise à offrir une vision claire et exhaustive des actions entreprises au cours de l'année, reflétant notre engagement envers une gestion prudente et efficace des ressources communales. Il est conçu pour fournir une analyse détaillée des résultats financiers et des projets réalisés illustrant ainsi notre dévouement à servir l'intérêt public avec intégrité et transparence.

Il est le fruit d'une collaboration étroite entre les différents dicastères, chacun contribuant à la réalisation de notre mission commune. Nous vous invitons à le parcourir pour mieux comprendre les défis relevés et les succès célébrés, dans le cadre de notre quête continue d'amélioration au service de notre communauté.

Finalement et en introduction, il est relevé que l'année 2024 a été marquée par un événement qui changera le visage de la commune à savoir le 3 mars 2024, la Fusion est plébiscitée. Ainsi l'ère de Grolley en tant que commune se termine à la fin de l'année 2024 pour donner naissance à une nouvelle ère dès 2025, l'ère de Grolley-Ponthaux.

2. Conseil général

En 2024, le Conseil général a tenu deux séances ordinaires :

- 28 mai 2024 séance des comptes 2023
- 26 septembre 2024 dernière séance de la Commune de Grolley (avant fusion)

Toutes les informations et la documentation en lien avec ces séances sont disponibles sur [le site communal](#).

Bureau du Conseil général - composition

Mottas Valentine	Présidente	Grolley pour tou-te-s
Blanc Patrick	Vice-Président	Pro Grolley
Gaillard Gwendal	Scrutateur	Grolley pour tou-te-s
Gisler Roland	Scrutateur	Ensemble pour Grolley
Ritz Ludovic	Scrutateur	Pro Grolley

Conseil général - composition

Grolley intergénérationnel

Jaquet Jean-Marc

Schuwey Pierre

Sciboz Hubert

Singy Jérémy

Pro Grolley

Ambrosini-Cuennet Christelle

Blanc Patrick

Bovet François-Michaël

Buchs Nicolas

Collaud Jean-Jacques

Dafflon Magdalena

Gavillet Claude

Genilloud Alain

Grossrieder William

Kolly Romain

Nein Claude-Michel

Pittet Louis

Ritz Ludovic

Robyr-Cuennet Nathalie

Rossy Olivier

Ensemble pour Grolley

Brülhart Claude-François

Brülhart Marc

Corminboeuf Marlyse

Ducotterd Christian

Gisler Roland

Mayer Corinne

Savary Chantal

Groupe Grolley pour tou-te-s

Gaillard Gwendal

Minder Liliane

Mottas Valentine

Schaller-Mottas Benoît

Démissions

Aucune

Groupes

Elections

Objets traités

Durant l'année 2024, le Conseil général a pris 13 décisions et procédé à 3 élections.

Séance du 28 mai 2024

- Approuvé à l'unanimité le procès-verbal du 12 décembre 2023
- Approuvé à l'unanimité les comptes de résultats et d'investissements 2023
- Approuvé à l'unanimité la proposition d'acquisition de la parcelle à créer 1445 RF de Grolley d'une surface de 3'740 m² - secteur de La Croix
- Approuvé à l'unanimité la proposition d'acquisition de la parcelle 680 RF de Grolley d'une surface de 1'695 m² - Es Vessanes - Complément de la décision pour la reprise du puits du Moulin et des installations hydrauliques selon demande du Registre foncier
- Renvoyé à l'unanimité le règlement relatif à l'octroi d'une aide financière pour l'achat d'abonnements de transports publics
- Refusé avec 15 voix contre, 9 voix pour et 5 abstentions l'article 1 du Conseil communal concernant l'aménagement du territoire – plan d'aménagement de détail PAD Centre-Gare – demande d'un crédit d'investissement de CHF 73'000
- Accepté avec 18 voix pour, 7 voix contre et 4 abstentions, l'amendement à l'article 1, présenté par le groupe Pro Grolley, dont la teneur doit être modifiée par « Le Conseil communal est autorisé à engager le 30 % du coût total, mais au maximum CH 55'000, du plan d'aménagement de détail PAD Centre-Gare »
- Accepté avec 26 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions, le projet d'arrêté pour le crédit d'investissement tel qu'amendé relatif à la participation aux frais d'élaboration du plan d'aménagement de détail PAD Centre-Gare
- Accepté avec 22 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention, le postulat PO12_2021-2026 pour la création d'une commission du développement durable
- Elu tacitement, Mme Valentine Mottas à la Présidence du Conseil général
- Elu à la majorité absolue, M. Patrick Blanc à la Vice-présidence du Conseil général
- Elu tacitement, M. Roland Gisler au Bureau du Conseil général

Séance du 26 septembre 2024

- Approuvé à l'unanimité le procès-verbal du 28 mai 2024
- Accepté à l'unanimité la demande de crédit d'investissement de CHF 125'000 pour la création d'une nouvelle hydrante pour les futurs immeubles du Champ des Entes et d'un bouclage au chemin de la Grotte
- Accepté à l'unanimité la modification des statuts de l'association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français
- Accepté à l'unanimité le mandat à la société Fiduciaire Core pour les comptes de l'année 2024

Instruments parlementaires

Durant l'année 2024, les membres du Conseil général ont déposé :

- ❖ 1 postulat PO12_2021-2026 pour la création d'une commission du développement durable

et obtenu le rapport au

- ❖ postulat PO12_2021-2026 pour la création d'une commission du développement durable.

3. Conseil communal

Durant l'année 2024, le Conseil communal a siégé à 41 reprises.

Composition

- M. Christophe Prétet, Syndic, responsable de l'administration, de l'aménagement
- M. David Buchs, vice-Syndic, responsable de la culture
- Mme Birgit Bronner, responsable des finances
- M. Gianmarco Ferri, responsable des écoles
- M. Nicolas Robyr, responsable des constructions
- M. Guillaume Rohrbasser, responsable des routes, de l'eau potable, eaux usées-eaux claires
- M. Valentin Sapin, responsable de la santé et du social

4. Commissions

Commission financière

Conformément à la Loi sur les finances communales, son règlement ainsi que le Règlement du Conseil général, art. 29 al. 1, la commission financière, composée de cinq membres au minimum, mais au moins un-e représentant-e de chaque groupe.

Les attributions de la commission financière sont celles prévues aux articles 33 alinéa 3, 57 alinéa 1, 62 alinéa 1 et 72 LFCo.

Durant l'année 2024, la Commission financière a siégé à 4 reprises.

Composition

Sciboz Hubert	Président	Pro Grolley
Nein Claude-Michel	Vice-Président	Pro Grolley
Corminboeuf Marlyse	Membre	Ensemble pour Grolley
Gaillard Gwendal	Membre	Grolley pour tou-te-s
Robyr-Cuennet Nathalie	Membre	Pro Grolley

Commission d'urbanisme, des constructions et de l'énergie

L'article 36 de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions prévoit que la Commission d'aménagement se compose d'au moins cinq membres, dont la majorité est désignée par le Conseil général.

Le règlement du Conseil général reprend les termes de la loi cantonale avec une précision quant à la représentativité, à savoir que dans la mesure du possible, chaque groupe peut y être représenté.

La commission est chargée notamment d'appuyer le Conseil communal lors de l'élaboration du plan d'aménagement et de l'application de celui-ci.

Durant l'année 2024, la Commission d'urbanisme a siégé 8 fois.

Composition

Robyr Nicolas	Président	Conseiller communal
Rohrbasser Guillaume	Membre	Conseiller communal
Gisler Roland	Membre	Ensemble pour Grolley
Jaquet Christophe	Membre	-
Jaquet Laurent	Membre	-
Pittet Louis	Membre	Pro Grolley
Schaller-Mottas Benoît	Membre	Grolley pour tou-te-s

Commission des naturalisations

Les membres de la Commission des naturalisations sont élus par le Conseil général, conformément à l'article 43 de la Loi sur le droit de cité fribourgeois. Ils examinent les dossiers des requérants à la naturalisation, en principe les reçoivent en entretien, puis émettent un préavis à l'attention du Conseil communal, pour l'octroi du droit de cité.

Durant l'année 2024, la Commission des naturalisations a siégé deux fois.

Composition

Racordon Sandra	Présidente	-
Bronner Birgit	Membre	Conseillère communale
Dafflon Magdalena	Membre	Pro Grolley
Grossrieder William	Membre	Pro Grolley
Mayer Corinne	Membre	Ensemble pour Grolley
Minder Liliane	Membre	Grolley pour tou-te-s
Savary Chantal	Membre	Ensemble pour Grolley

Commission Senior+

Avec le concept senior + le canton de Fribourg souhaite valoriser les compétences des seniors au sein de notre société et leur permettre de mener aussi longtemps que possible une vie autonome, en tenant compte de leurs besoins spécifiques

Composition

Sapin Valentin	Président
Savary Chantal	Secrétaire
Gisler Roland	Membre
Harmer Huguette	Membre
Jaquet Hélène	Membre
Mottas Pierre-Alain	Membre
Tarmoul Claire-Lise	Membre

Durant l'année 2024, la commission Sénior+ a siégé à 4 reprises.

Commission culturelle

La Commission Culturelle, composée de six membres, anime la commune de Grolley, favorise les activités culturelles et permet à la population de se rencontrer.

Composition

Buchs David	Président
Robyr-Cuennet Nathalie	Secrétaire
Blanc Patrick	Membre
Gavillet Marie-Françoise	Membre
Hayoz Bruno	Membre
Salzmann Jan	Membre

Durant l'année 2024, la commission Culturelle a siégé à 12 reprises.

Commission école

La Commission école, mise sur pied par le Conseil communal en 2023 et composée de neuf membres, est chargée du traitement du projet de la nouvelle école et de la salle polyvalente.

Sa composition permet aux groupes du Conseil général d'y prendre part mais également à la directrice de l'école et à une représentante des sociétés locales.

Composition

Prézet Christophe	Président, Syndic
Robyr Nicolas	Conseiller communal, responsable des constructions
Ferri Gianmarco	Conseiller communal, responsable des écoles
Ducotterd Christian	Conseiller général - Ensemble pour Grolley
Jaquet Jean-Marc	Conseiller général - Grolley intergénérationnel
Mottas Valentine	Conseiller général - Grolley pour tout-e-s
Rossy Olivier	Conseiller général - Pro Grolley
Chardonnens Géraldine	Directrice de l'école
Vece Rachel	Représentante de l'association des sociétés de Grolley

Durant l'année 2024, la commission école a siégé à 5 reprises.

5. Dicastères

Durant l'année 2024, le dossier de la fusion entre les communes de Grolley et de Ponthaux a sollicité l'engagement tant des conseillers communaux que du personnel communal et ce pour tous les dicastères.

0. Administration générale

Personnel

Au 31 décembre 2024, la Commune de Grolley compte toujours 25 collaboratrices et collaborateurs, dont 3 apprenti(e)s.

Dans l'engagement continu à soutenir et à promouvoir l'apprentissage, la Commune peut annoncer qu'un apprenti agent d'exploitation a terminé sa formation en 2024. A la suite de ce succès, un nouvel apprenti agent d'exploitation a pris la relève et a débuté sa formation.

ADMINISTRATION		
Nom	Prénom	Fonction
Thoutberger	Priska	Administratrice communale
Bossy	Magali	Administratrice des finances
Décotterd	Roseline	Responsable technique
Titone	Sonia	Collaboratrice administrative
Joye	Claudine	Préposée au contrôle de l'habitant
Mettraux	Stéphanie	Collaboratrice administrative
Girard	Magalie	Employée de comptabilité et collab. administrative
Ratzé	Lisa	Apprentie employée de commune 2 ^{ème} année

EDILITE		
Nom	Prénom	Fonction
Alves de Oliveira	Maria	Conciergerie
Clément	Axel	Conciergerie et édilité
Corminboeuf	Laurent	Contremaître et édilité
Gumy	Jean-François	Surveillant du réseau d'eau potable et EU/EC
Henry	Fabien	Employé à la déchetterie
Monney	Téo	Apprenti agent d'exploitation 2 ^{ème} année
Dubey	Noah	Apprenti agent d'exploitation 1 ^{ère} année

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE		
Nom	Prénom	Fonction
Brülhart	Valérie	Responsable AES
Achermann	Martine	Intervenante
Gotti	Antonietta	Intervenante
Progin	Christel	Intervenante
Brülhart	Carol	Auxiliaire
Vocat	Patrizia	Auxiliaire

ECOLE		
Nom	Prénom	Fonction
Gerosa	Claudine	Conductrice bus scolaire
Pfaffen	Mireille	Bibliothécaire
Renevey	Kavirani Aum	Bibliothécaire
Clément	Fabienne	Bibliothécaire

Fusion de Grolley et de Ponthaux

Comme mentionné en introduction, l'année 2024 a été une étape charnière avec l'acceptation, par voie de vote, de la fusion entre les communes de Grolley et de Ponthaux. Ce projet, initié en 2022, reposait sur une volonté commune des deux Exécutifs, pleinement engagés dès le départ dans cette démarche de regroupement.

Après l'approbation populaire, les travaux d'organisation se sont intensifiés. Des groupes de travail ont été constitués pour planifier la mise en œuvre de la fusion au 1er janvier 2025. Ces groupes, composés de Conseillers communaux et renforcés ponctuellement par le personnel communal, ont œuvré sans relâche pour garantir une transition cohérente et fonctionnelle.

Afin d'assurer un suivi régulier, les Conseils communaux des deux communes se sont réunis à sept reprises au cours de l'année pour examiner l'avancement des différents volets du projet et valider les étapes clés.

Parmi les opérations techniques majeures, la reprise des données des deux administrations a représenté un défi de taille. L'objectif étant d'assurer une transition numérique fiable et sans erreur, deux simulations ont été nécessaires en 2024, accompagnées de nombreux contrôles pour valider l'exactitude et la compatibilité des données en vue du fonctionnement optimal de la future commune.

1. Ordre et sécurité publics, défense

Contrôle des habitants

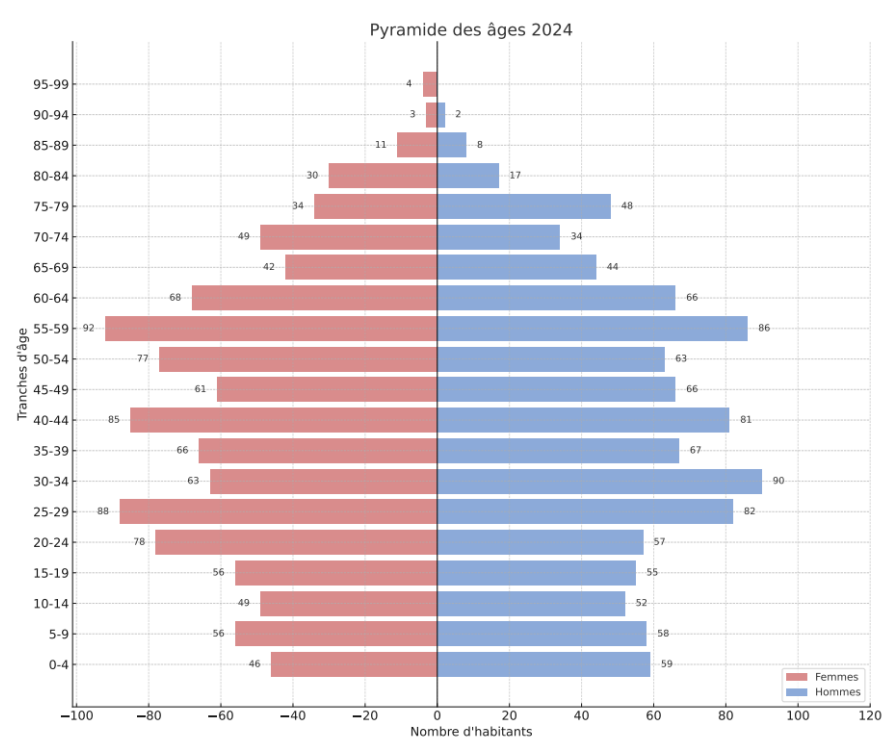
A la fin de l'année 2024, la population grolleysanne est passée de 2'096 (01.01.2024) à (31.12.2024) 2 093 habitants dont 524 de nationalités étrangères.

Les 3 personnes en moins sont le résultat de 149 arrivées et 15 naissances et de 155 départs et 12 décès.

	Hommes	Femmes	Total
Population Suisse	769	800	1569
Population Etrangère	266	258	524
Total	1035	1058	2093

9 mariages et 2 divorces ont été enregistrés dans le registre des habitants.

3'550 mutations ont été effectuées dans le contrôle des habitants (mouvements migratoires, changement d'état civil, gestion des permis de séjour, envoi des statistiques, majorité, corrections diverses)



2. Formation

Ecole primaire I et II en chiffres – 2024/2025

Le nombre des **nouveaux élèves** qui ont débuté leur scolarité obligatoire est de 39 alors que les **dérogations** à l'entrée à l'école obligatoire sont au nombre de **3**.

Les classes sont réparties de la manière suivante :

- élèves 1-2HA 20
- élèves 1-2HB 20
- élèves 1-2HC 18
- élèves 3H 26
- élèves 4H 20
- élèves 5H 22
- élèves 6H 17
- élèves 7H 17
- élèves 8H 21

Total des élèves 181

Le **nombre** total de **classes** est de **9** et le **nombre d'enseignants** dont enseignants spécialisés et travailleur-euse social-e est de **25**.

Durant l'année il est compté 186 jours de classe.

Finalement, en 2024, le **Conseil des parents** a siégé à 3 reprises.

Administratif secrétariat de l'école

Au cours de l'année écoulée, plusieurs tâches cruciales ont été accomplies pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement comme :

- **Préparation pour l'inscription scolaire**
 - Extraction et organisation des listes d'enfants résidant et en âge de commencer l'école.
 - Envoi et réception des courriers d'inscription.
- **Gestion des données des élèves et des parents**
 - Enregistrement des nouveaux élèves dans le système Primeo.
 - Saisie des données relatives aux parents et élèves dans le système Klapp.
 - Distribution des codes d'accès Klapp à tous les parents.
- **Communication et événements**
 - Organisation et envoi des invitations pour la séance d'information des 1H.
 - Commande de pommes et distribution de flyers pour l'action "Pomme Récré".

- **Organisation**
 - Création des classes de première année (1H) et mise à jour des listes d'élèves pour les neuf classes existantes.
 - Élaboration des plannings pour l'utilisation des salles spéciales (gymnase, ACT, ACM).
 - Elaboration du planning des cours de piscine.
 - Demandes d'offres pour les trajets des camps d'hiver et d'été.
 - Préparation des bulletins de commande pour les ventes dédiées aux camps.
 - Préparation de la marchandise vendue par élève.
- **Maintenance numérique**
 - Mise à jour régulière du contenu du site internet de l'école.
- **Médecine scolaire**
 - Envois des courrier et suivi des coupons-réponses retour.
- **Cabine dentaire**
 - Envoi des courriers aux parents.
 - Réception des coupons-réponses et des attestations.
 - Transmissions des documents au service dentaire scolaire.
 - Elaboration du planning de passage par élève.
- **Prophylaxie dentaire**
 - Elaboration du planning de passage par classes en fonction des horaires et permanences.
- **Education sexuelle 2H – 6H -8H**
 - Elaboration du planning de passage par classes en fonction des horaires et permanences.
- **Préparation de la rentrée scolaire Grolley-Ponthaux**
 - Demandes d'offres pour les transports scolaires.
 - Elaboration des nouveaux horaires scolaires et des permanences.
 - Elaboration des horaires des bus scolaires.

Projets à l'école

- Pose de caméras de vidéosurveillance avec enregistrement.
- Les classes de 5H et de 7-8H sont partis en **camp d'hiver à Leysin** du 19 au 23 février 2024 tandis que les 6 et 8H sont partis en **camp vert à Leysin** du 24 au 28 juin 2024. Afin de participer au financement de ces camps, les élèves ont procédé à une vente de saucisses et de petits bullois.
- L'action **pommes récré** a été reconduite
- **Journée de Noël** : activités forêt et sport
- Les enfants ont participé durant le printemps à un événement extraordinaire : le Pandathlon. Cette petite course autour de l'école a permis aux enfants de montrer leur courage et leur endurance en parcourant de nombreux kilomètres pour une noble cause. Nous avons réussi à récolter une somme impressionnante de CHF 7'220. Cet argent a été intégralement reversé au WWF pour soutenir leurs efforts en faveur de la protection de notre planète et de sa biodiversité.
- Les enseignant.e.s de notre école ont organisé diverses activités de décroisement sur cette année scolaire pour l'ensemble des élèves. Ces initiatives visent à enrichir l'apprentissage de manière ludique et stimulante pour nos enfants.

Travaux d'entretien du bâtiment scolaire

Afin d'entretenir le bâtiment scolaire, les travaux suivants ont été réalisés :

- démontage des parois pour contrôle abri PC
- changement de 4 lavabos et robinets au sous-sol
- rajout de prise électrique
- réparation de stores
- changement de 2 noyaux de matelas de saut à la salle de gymnastique
- changement de 6 WC
- rajout de 3 vannes sur les conduites d'eau dans les vestiaires
- contrôle électrique
- fabrication et pose de tôle métallique aimanté à l'entrée de l'école enfantine
- remplacement du vase d'expansion de la chaufferie

Ecole – site de Grolley – construction d'infrastructures scolaires et sportives - projet

A la suite d'un premier projet qui ne répondait pas aux besoins de la commune et qui avait été rejeté par le Conseil général, ce dernier a demandé au Conseil communal qu'une commission soit formée afin de reprendre le projet et ainsi répondre aux attentes mais surtout aux besoins de la commune alors que celle-ci avait pour projet de fusionner mais aussi qu'un nouveau cercle scolaire verrait le jour à la rentrée 2025/2026.



La commission mise en place pour ce projet devait alors préparer le programme des locaux ainsi que le concours d'architecture, tout cela avec l'assistance de l'architecte qui connaissait le projet pour avoir réalisé l'étude de faisabilité. La procédure pour le concours, sous couvert de l'anonymat, a été lancée le 10 mai 2024 et le délai pour le rendu des projets était fixé au 20 septembre 2024.

Le jury, composé de membres non professionnels-lles, de membres professionnels-lles et de spécialistes conseils, soit 17 personnes ont eu pour tâche d'étudier les 26 projets rendus.

Le projet lauréat, Contrechamp(s), a été réalisé par Ruffieux-Chehab Architectes SA & Tekhne SA, Polyscope Consulting SA et Weber + Brönnimann Landschaftsarchitekten.

Afin de finaliser le projet lauréat et de permettre le vote du crédit d'engagement, correspondant au crédit de construction, un dernier crédit d'étude s'avère nécessaire. Ce crédit a fait l'objet d'une demande en 2025, laquelle a été validée par le Conseil général en date du 21 janvier 2025.

Accueil extrascolaire en chiffres

L'accueil extrascolaire (AES) propose un service d'accompagnement en dehors des horaires de l'école pour les enfants du cercle scolaire de Grolley.

Enfants inscrits	82
Plages ouvertes sur semaine	29
Nombre de salles	2 appartements + salle paroissiale pour le dîner

Administratif AES

- Mise à jour des formulaires d'inscription régulières et irrégulières
- Préparation des formulaires d'inscription pour les vacances de Pâques, d'été et d'automne
- Recherche de tarifs selon avis de taxation des parents
- Courriers de confirmation
- Saisie des données dans l'application Maestro
- Facturation mensuelle
- Mise à jour du site internet

Transport scolaire en chiffres

Le nombre d'enfants qui prennent le bus est de 25 et le nombre de transports domicile/école et école/domicile s'élève lui à 672. Pour ce qui est des trajets à la piscine, nous en comptons 152. Finalement le nombre de trajets extraordinaires est d'une quinzaine par année.

Administratif concernant le bus

- Elaboration de la liste d'élèves ayant le droit au bus selon les critères de priorité
- Envoi du formulaire selon les besoins (heures et jours) aux parents
- Création du planning du bus
- Discussion /accords avec le CC et la conductrice
- Confirmation aux parents

3. Culture, sport et loisirs

La culture occupe une place toute particulière au sein de la commune qui encourage les activités tout au long de l'année :

- Grolley Animé (18 dates incluant 9 concerts, dont 2 assurés par L'Avenir)
- Fête nationale
- Marché d'automne (84 stands)
- Soirée des contes
- La Saint-Nicolas, organisée par les Scouts
- Les fenêtres de l'Avent (les 4 dimanches de l'Avent)

Dans le cadre du projet de fusion. Les manifestations pour la Fête nationale ont été coordonnées et ainsi les citoyens des deux communes ont été invités à y prendre part. Les Conseils communaux ont pris part aux manifestations.

Art de la scène en chiffres

Vue d'ensemble des sociétés locales et manifestations pour l'année 2024 :

- Nombre de sociétés locales : 13
- Nombre de manifestations publiques : 31, selon le calendrier des manifestations

Gestion administrative et préparations

- Convocation des sociétés à la séance concernant le calendrier des manifestations
- Elaboration du calendrier des manifestations
- Création du planning d'utilisation de la salle de gym, de rythmique et des sociétés
- Création et mise à jour des plannings selon réservation extras
- Elaboration brochure des activités des sociétés locales pour l'école
- Mise à jour du site internet
- Elaboration du planning d'occupation de la buvette de la zone sportive en fonction du FC et du TC
- Traitement des locations privées et des sociétés

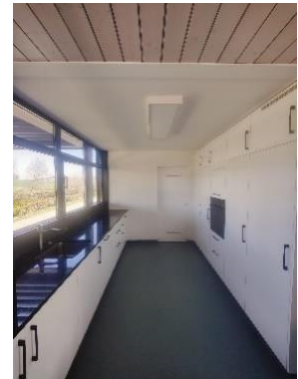
Supports de Communication et Promotion

Élaboration d'une brochure informative détaillant les activités des sociétés locales destinées à l'enrichissement du programme scolaire. Cette brochure vise à promouvoir l'engagement des élèves dans les activités communautaires.

Mise à jour continue du site internet de la commune pour inclure les dernières informations sur les manifestations et les activités des sociétés locales, assurant ainsi une communication claire et accessible à tous les résidents.

Place de sport

Après la place de jeux en 2023, la zone sportive continue son lifting avec la rénovation de la buvette et l'installation d'une pergola bioclimatique.



Les travaux touchent à leur fin, mais la buvette est déjà fonctionnelle depuis le mois de décembre.

4. Santé

Ce dicastère est piloté par le Réseau Santé Sarine ce qui ne donne pas une grande marge de manœuvre au Conseil communal qui prend part aux Assemblées des délégués.

Les décisions importantes sont synthétisées par le Comité de direction et le Conseil communal en prend connaissance.

5. Prévoyance sociale

Senior+

Dans le cadre du concept Senior+ et afin de suivre le souhait du canton de Fribourg de valoriser les compétences des seniors au sein de notre société et leur permettre de mener une vie autonome le plus longtemps possible, en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

Un questionnaire intitulé « *Ma commune est-elle conviviale pour les seniors ?* » a été adressé à l'ensemble des personnes âgées de la commune, afin de mieux cerner leurs attentes. Ce questionnaire visait à recueillir leur avis sur divers sujets liés à leur quotidien et à leur bien-être. Sur les 247 envois effectués, 65 formulaires ont été retournés, émanant de 24 personnes seules et de 41 couples.

Les résultats de cette enquête offrent au Conseil communal une base précieuse pour mieux cibler les besoins de la population senior et ainsi leur garantir une meilleure qualité de vie. Les principales préoccupations exprimées concernent notamment l'accès à des logements adaptés, les transports, ainsi que les prestations de soins et les aides diverses (par exemple en lien avec la déchetterie ou les déplacements).

Repas et sortie des aînés

Cette année, les aînés de la commune ont eu le choix entre deux belles propositions de rencontre. Un repas ou la traditionnelle sortie.

Le repas s'est tenu le 27 juin 2024 à l'Auberge de la Gare. Le Conseil communal a eu le plaisir d'accueillir 54 seniors pour partager un moment convivial autour d'un délicieux repas.

Le 4 juillet 2024, **une sortie** en Valais a rassemblé 114 personnes inscrites. Pour des raisons d'organisation, les participantes et participants ont été répartis en deux groupes. Tandis que l'un visitait la distillerie Morand, l'autre découvrait la ville de Martigny à bord d'un petit train touristique. Après ces visites découvertes, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas convivial, avant de poursuivre l'après-midi avec une visite de la fromagerie d'Orsières.

Crèches et structure de la petite enfance

La Commune est représentée dans le comité de direction qui veille à la bonne gestion de la Crèche Barbotine.

Les travaux pour les crèches durant l'année 2024 ont été :

- Sortir les listes des enfants en âge de commencer la maternelle

- Envoi des courriers d'inscriptions
- Mise à jour du site internet
- Décision de subventions pour les crèches (hors Barbotine) selon tableau des subventions
- Envoi des décisions aux parents et aux crèches
- Traitement des demandes en cours d'année

6. Trafic et télécommunications

Routes

Le réseau routier communal nécessite un entretien régulier.

Aussi, le Conseil communal a présenté une demande de crédit d'engagement pour la réfection de différentes routes, telles que

- Route de la Fin de la Croix
- Route de la Broye – réfection des pavés des ralentisseurs – pose de bitume phono-absorbants
- Impasse du Champ des Entes et route du Sablion – trottoirs – réfection du revêtement bitumineux et des bordures
- Route de Corsalettes – réfection du revêtement bitumineux
- Route du Centre – création d'un trottoir traversant
- Route de Ponthaux – réparation ponctuelle pour sécuriser le passage des deux roues

L'autre projet d'envergure est l'étude du cheminement entre Corsalettes-Guéravet-Grolley. Une première phase a été traitée en 2024. La suite de l'étude aura lieu en 2025, à savoir les phases 2 et 3.

Mobilité

En 2024, le Conseil communal a présenté au Conseil général un règlement relatif à l'octroi d'une aide financière pour l'achat d'abonnements de transports publics et, en lien avec ce règlement, un budget de CHF 25'000 pour ainsi favoriser la mobilité douce.

Le projet a été renvoyé par le Conseil général sur proposition du groupe Pro Grolley qui souhaitait une simplification des octrois de subvention avec comme seul critère les allocations familiales et que le montant soit identique pour chacun.

Un nouveau règlement sera proposé par le Conseil communal.

Transport

Durant l'année 2024, le nouveau système de **carte journalière** a débuté et si l'année 2023 comptait la vente de 488 cartes, l'année 2024 en compte **208**.

7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Eau potable

En application de l'art. 5 de l'ordonnance du DFI sur l'eau potable du 23 novembre 2005, la commune de Grolley publie les principales caractéristiques qualitatives de l'eau potable distribuée dans le réseau communal pour l'année 2024.

Le 52,7 % de l'eau distribuée par le réseau communal Grolley est pompée dans la nappe phréatique au puits des Baumes, situé entre Léchelles et Chandon, 42,5 % du puits du Moulin à Chésopelloz et 4,8 % via l'interconnexion Grolley-Belfaux (CEFREN). Les eaux du puit des Baumes sont non-traitées alors que celles du puit du Moulin sont chlorées. La quantité totale de pompage s'élève à **184'029 m³/an**.

L'eau distribuée ne présentait aucun dépassement de valeurs microbiologiques.

• PROPRIÉTÉS CHIMIQUES DU RÉSEAU COMMUNAL DE GROLLEY EN 2024

Nombre d'analyses effectuées par la Commune et la Base logistique de l'armée : **11**

- 6x distribution dans le village
- 1x interconnexion Grolley-Belfaux (CEFREN)
- 1x au puit des Baumes
- 3x au puit du Moulin (avant et après chloration)



Quantité d'eau consommée 127'050 m³ (Décembre 2023 à décembre 2024), soit environ **166 litres par jour et par habitant** (consommation moyenne Suisse 140 litres par jour)

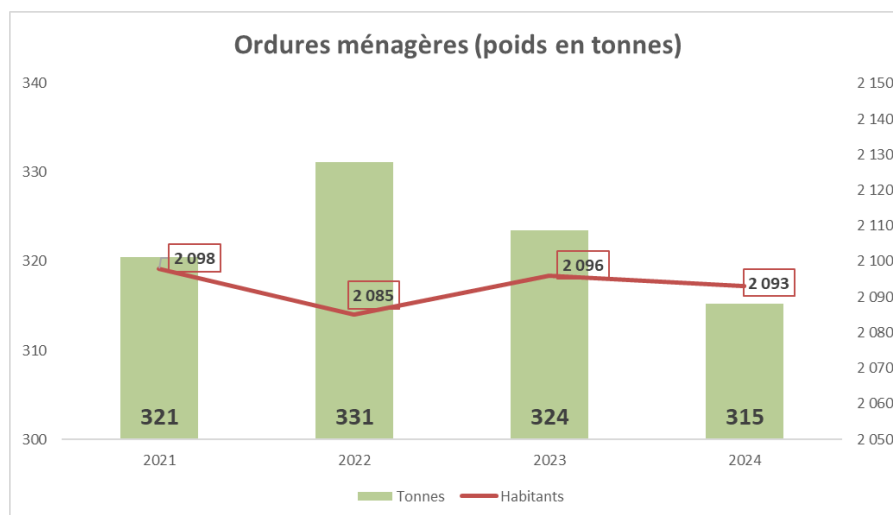
- Dureté totale 35.6° français (type d'eau : dure)
- Teneur en nitrates 17 mg/l < 40 mg/l valeur limite

Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.

Des renseignements complémentaires sont à disposition sur les sites internet suivants : www.fr.ch/eau et www.grolley-ponthaux.ch.

Gestion des déchets 2024

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du tonnage des **ordures ménagères** collectées ainsi que la population correspondante sur une période de 4 ans.



Conformément au règlement communal sur la gestion des déchets, la taxe d'élimination se compose de deux éléments :

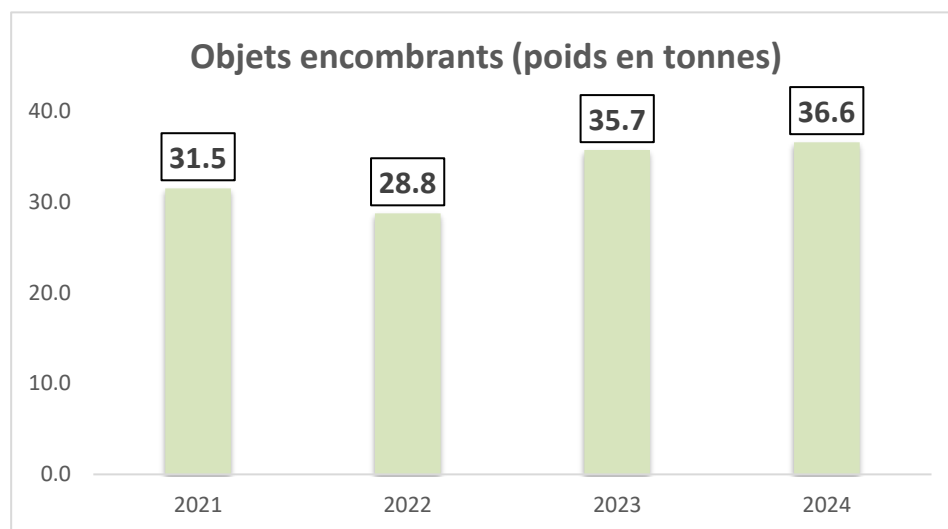
- une taxe de base,
- une taxe proportionnelle, perçue au moyen de sacs officiels et de clips SACCO.

La gestion du prélèvement de la taxe proportionnelle est assurée de manière coordonnée par l'Entente intercommunale SACCO, qui regroupe les communes suivantes : Avry, Belfaux, Corminboeuf, Grolley, La Brillaz, La Sonnaz, Marly, Matran, Ponthaux et Prez.

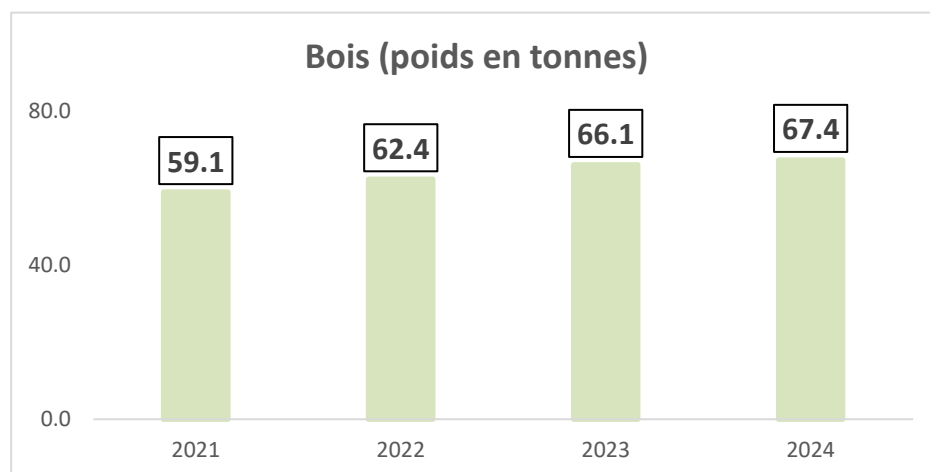
La commune de Grolley a été désignée comme commune siège de l'Entente. À ce titre, elle est chargée d'établir les décomptes mensuels relatifs à la taxe d'élimination des déchets pour l'ensemble des communes membres.

Deux assemblées des délégués ont eu lieu à Grolley en 2024.

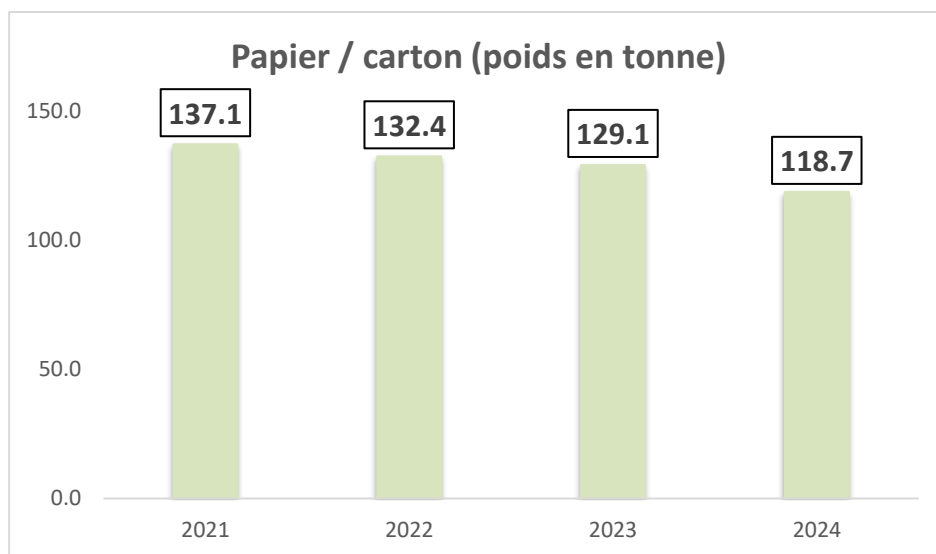
Le tableau ci-après présente un comparatif sur 4 ans des quantités **d'objets encombrants** récoltés à la déchetterie.



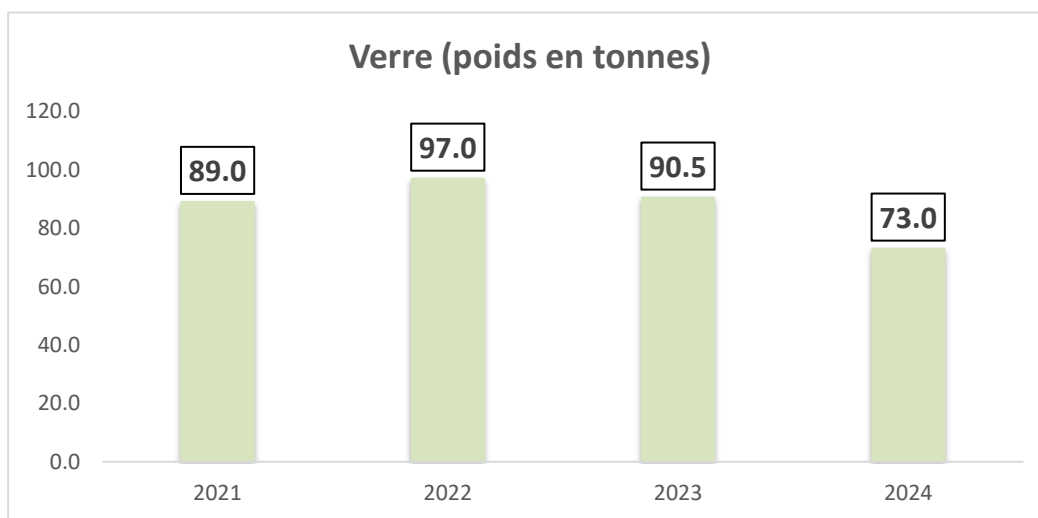
Le graphique suivant illustre l'évolution, sur une période de quatre ans, des volumes de **bois** collectés à la déchetterie.



L'analyse ci-après met en évidence les variations annuelles des quantités de papier et carton déposés à la déchetterie au cours des quatre dernières années.



Vous trouverez ci-après le comparatif sur 4 ans de la collecte du verre à la déchetterie.



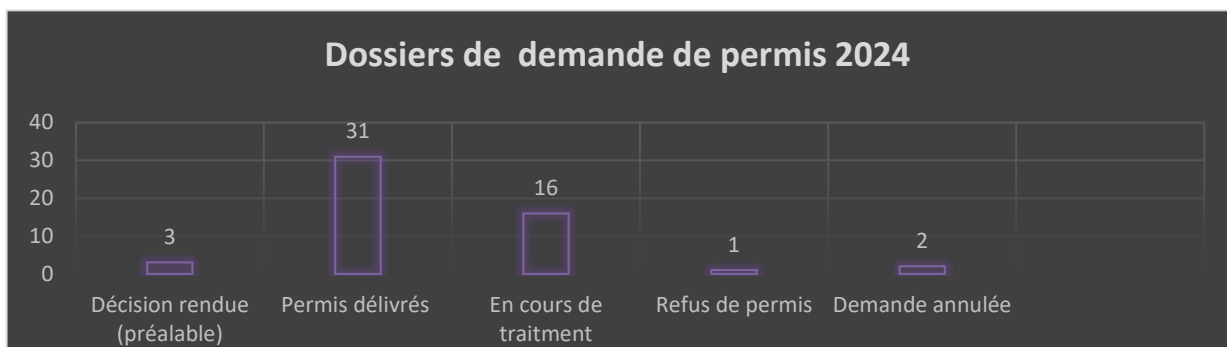
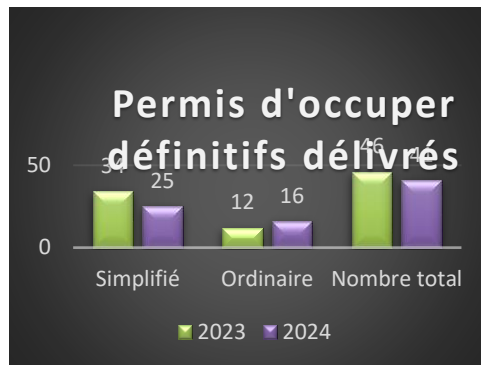
Constructions

Depuis 2019, toutes les demandes de permis se font via la plateforme FRIAC (Fribourg-Autorisation de construire).

Les constructions en chiffres :

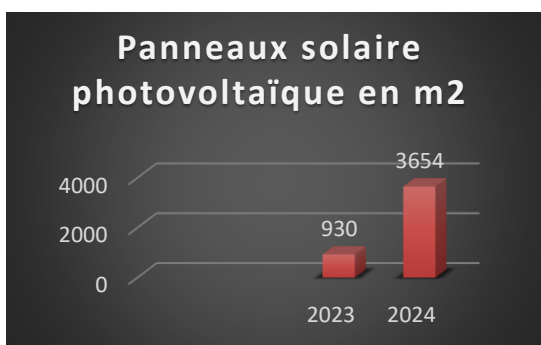
- 41 permis d'occuper délivrés
- 8 analyses de demande de permis préalable
- 22 analyses de demande de permis simplifiée
- 24 analyses de demande de permis ordinaire

- 16 dossiers en cours de traitement
- 22 annonces de panneaux solaires



79 % des demandes de permis ont dû être retournées par le service technique pour des corrections et/ou des compléments.

Durant l'année, 3654 m² de panneaux solaires photovoltaïques ont été installés sur les toits de la Commune.



Ruisseaux

Revitalisation du ruisseau de Corsalettes

Les travaux pour la revitalisation du ruisseau de Corsalettes sont pratiquement terminés. Toutefois, en raison du retard accumulé sur le chantier, la remise en état des jardins n'a pas pu être effectuée cette année. Celle-ci est prévue pour le printemps 2025.



Cimetière

Le cimetière communal accueille en priorité les défunts de notre commune. Il est possible pour des personnes de l'extérieur d'y être accueilli moyennant une taxe d'entrée (souvent membre d'une famille domiciliée dans une des deux communes).

Divers travaux extérieurs ont été exécutés en 2024 comme :

- déplacement de 7 urnes cinéraires
- pose d'un couvercle ornemental au jardin des souvenirs
- aménagement d'un chemin en pavé devant les urnes cinéraires
- pose de couvertines sur mur du colombarium
- rehaussement du tube du jardin du souvenir
- taille des charmilles
- amélioration du substrat et regazonnement de l'ancienne partie des urnes cinéraires

Aménagement du territoire

Le **plan d'aménagement local** de la commune est toujours bloqué dans les bureaux du Canton, où il a été déposé depuis le 3 juin 2024. La loi prévoit un délai de trois mois pour son traitement, un délai aujourd'hui largement dépassé. Et pourtant, malgré les multiples relances de l'Exécutif communal, le dossier de Grolley reste en attente. A la date de rédaction du présent rapport, tous les préavis des services semblent avoir été transmis. L'Autorité communale, contrainte de constater l'inertie du traitement, n'a d'autre choix que d'attendre – encore – en espérant que le dossier soit validé en 2025.

Concernant l'évolution de la Commune, des terrains à bâtir pour lesquels des **plans d'aménagement de détail** sont en cours de réalisation, tels que

- Pré du Château
- Pré de la Ferme
- Centre-gare
- Au Pâquier

Les projets envisagés s'inscrivent dans une planification territoriale maîtrisée, conforme aux exigences réglementaires actuelles en matière d'aménagement du territoire. Ils visent à favoriser une densification qualitative du tissu bâti, en veillant à la cohérence urbanistique, à la durabilité des constructions et à leur intégration paysagère harmonieuse, afin de préserver la qualité de vie et l'identité visuelle de la commune.

8. Economie publiques

Agriculture

Les parchets communaux ont été attribués aux agriculteurs de la commune. Les contrats sont, en principe, valable pour une durée de 6 ans.

Forêts

En 2024, les castors se sont installés dans le ruisseau de Corsallettes aux abords du sentier pédestre longeant le ruisseau à l'aval de la STEP. Dès lors, certains arbres ont été rongés.

Aussi afin de sécuriser l'endroit mais surtout de préserver les arbres, des protections ont été posées.

9. Finances et impôts

Le secteur des finances assure un large éventail de tâches essentielles au bon fonctionnement de l'administration communale. Parmi les activités courantes figurent notamment :

- La tenue à jour de la comptabilité générale
- Le suivi des débiteurs et la gestion des encaissements
- Le trafic des paiements (créanciers et débiteurs)
- L'établissement des factures relatives aux taxes, impôts, émoluments et diverses prestations
- La gestion des factures créanciers
- Le service d'accueil (téléphonique, par e-mail et au guichet)
- Ainsi que divers travaux administratifs généraux

À ces activités régulières s'ajoutent plusieurs étapes clés de la vie financière de la commune :

- Le bouclage des comptes en début d'année
- L'élaboration du budget dès la fin du mois de juin
- La mise à jour du plan financier, incluant les prévisions des comptes de résultats et des investissements

L'ensemble de ces activités vise à garantir une gestion rigoureuse, transparente et proactive des finances communales.

Introduction du système eBill

Dans le cadre de la modernisation de ses services, la commune a introduit au printemps 2024 le système eBill pour l'envoi de ses factures.

Cette solution numérique permet aux administrés de recevoir, consulter et payer leurs factures directement depuis leur e-banking de manière simple, rapide et sécurisée.

Depuis sa mise en œuvre, 232 inscriptions ont été enregistrées, ce qui témoigne d'un très bon accueil de la part de la population et d'un réel engouement pour les solutions digitales.

Les principaux avantages d'eBill sont les suivants :

- Réduction de la charge administrative et de frais d'envoi
- Diminution des erreurs de paiement grâce à des données préremplies
- Démarche écologique par la suppression du papier

Quelques chiffres en 2024

	2023	2024
Population légale au 31.12.	2 096	2 093
Coefficient communal des impôts pour les personnes physiques et morales	82%	79%
Total des charges	9 678 031	9 762 031
Total des revenus	10 326 110	9 807 111
Résultat de l'exercice (bénéfice)	648 079	45 080
Impôts directs, personnes physiques	5 471 620	5 337 545
Impôts directs, personnes morales	133 733	186 776
Impôts sur les gains immobiliers	280 530	110 158
Contribution immobilière	480 637	483 829
Impôts sur les mutations	125 442	130 199
Impôts sur les successions et les donations	-	9 832
Fortune nette par habitant en francs	2 387	2 104

Nombre

▪ Factures créanciers	1'743
▪ Bordereau d'impôts	1'596
▪ Taxes déchets / non pompier / chiens	2'540
▪ Accueil extra-scolaire	595
▪ Soins dentaires	116
▪ Acomptes d'eau et épuration	488
▪ Décompte d'eau et épuration	537
▪ Contribution immobilière	590
▪ Factures sacs et clips Sacco	551
▪ Rappels	1'040
▪ Mise en poursuites	33
▪ Arrangements de paiement	115
▪ Ecritures comptables	27'966

Compte de résultats 2024 en résumé

L'exercice 2024 se clôture sur un résultat bénéficiaire de CHF **45'080.10**, une nette amélioration par rapport au déficit budgétisé de CHF 277'293. Cette différence positive s'explique principalement par des charges effectivement engagées inférieures aux prévisions, représentant un total de CHF 286'728.88.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette performance favorable :

- **Réduction des charges prévues** : Les charges liées initialement communiquées par le canton et certaines associations ont finalement été inférieures aux montants facturés, ce qui a permis de réaliser des économies substantielles sur plusieurs postes.
- **Offres budgétaires préalables** : Avant la planification des projets pour 2024, des offres budgétaires ont été établies, fournissant ainsi une base réaliste pour l'inscription au budget. Lors de la mise en œuvre de ces projets en 2024, la commune a sollicité plusieurs offres auprès de différents prestataires afin de favoriser la concurrence et d'assurer la sélection des propositions les plus avantageuses, tant en termes de rapport qualité-prix que de prestation. Cette approche a permis de réaliser des économies notables sans compromettre la qualité des services fournis.

Compte de résultats à 3 niveaux	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart en CHF
Charges d'exploitation	9 726 748.12	10 013 477.00	-286 728.88
30 Charges de personnel	1 521 075.70	1 472 658.00	48 417.70
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	1 653 402.64	1 756 104.00	-102 701.36
33 Amortissements du patrimoine administratif	465 526.50	439 835.00	25 691.50
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	319 143.97	210 869.00	108 274.97
36 Charges de transfert	5 767 599.31	6 134 011.00	-366 411.69
37 Subventions redistribuées	0.00	0.00	0.00
Revenus d'exploitation	-9 449 032.36	-9 422 374.00	-26 658.36
40 Revenus fiscaux	-6 271 623.40	-6 285 600.00	13 976.60
41 Revenus réguliers et de concessions	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	-1 164 639.76	-1 136 300.00	-28 339.76
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les financements spéc.	0.00	-8 590.00	8 590.00
46 Revenus de transfert	-2 012 769.20	-1 991 884.00	-20 885.20
47 Subvention à distribuer	0.00	0.00	0.00
Résultats provenant des activités d'exploitation	277 715.76	591 103.00	-313 387.24
34 Charges financières	25 282.96	19 400.00	5 882.96
44 Revenus financiers	-156 619.80	-141 750.00	-14 869.80
Résultats provenant des financements	-131 336.84	-122 350.00	-8 986.84
RÉSULTAT OPERATIONNEL	146 378.92	468 753.00	-322 374.08
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	-191 459.02	-191 460.00	0.98
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-191 459.02	-191 460.00	0.98
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	-45 080.10	277 293.00	-322 373.10

Compte des investissements 2024 en résumé

Le compte des investissements se solde par un excédent de dépenses de CHF 770'832.20.

Objet	CREDITS Votés	Dépenses / recettes en 2024	Total dépenses / recettes au 31.12.2024	Solde des crédits au 31.12.2024	Commentaires	T = Terminé C = en cours
2 Formation						
Crédit d'étude infra. Scolaires et sportives - M30/23	380 000.00	324 919.00	324 919.00	55 081.00	Crédit relatif au concours d'architecture terminé	T
3 Culture, sports et loisirs						
Zone sportive - réfection buvette - M27/23	270 000.00	257 132.80	257 132.80	12 867.20	Rénovation terminée - attente dernières factures	C
6 Trafic et télécommunications						
Assainissement éclairage public - M15/22	355 000.00	7 455.15	19 629.00	335 371.00	Soumissions analysées - offre retenue	C
Réfection des routes communales - M28/23	256 000.00	191 261.70	191 261.70	64 738.30	Imp. du Champ des Entes/Sablion (trottoirs) en cours	C
Achat tracteur - M29/23	90 500.00	87 492.25	87 492.25	3 007.75	Tracteur acheté en 2024	T
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire						
Assainissement et développement réseau eau potable	1 850 000.00	38 587.95	654 567.50	1 195 432.50	Interconnexion terminée. Travaux se poursuivent en 2025	C
Borne hydrante Champ des Entes et bouclage ch. Grotte - M36/24	125 000.00	0.00	0.00	125 000.00	Début des travaux en 2025	C
Taxes de raccordement entre. Privées		-14 033.70			Facturation des taxes à la délivrance du permis	-
Taxes de raccordement ménages privés		-132 972.00			Facturation des taxes à la délivrance du permis	-
Mise en séparatif "Fin du Chêne", crédit de réalisation	215 000.00	0.00	215 000.00	0.00	Lié au bassin de rétention (permis de construire)	C
Bassin de rétention	1 300 000.00	0.00	436 079.80	863 920.20	En suspens auprès des services du canton	C
Taxes de raccordement entre. Privées		-15 090.00			Facturation des taxes à la délivrance du permis	-
Taxes de raccordement ménages privés		-164 285.60			Facturation des taxes à la délivrance du permis	-
Revitalisation du ruisseau de Corsallettes (secteur Les Noutes) - M9/22	630 000.00	181 976.85	262 309.75	367 690.25	Travaux se poursuivent en 2025	C
PAD Centre-Gare	55 000.00	0.00	0.00	55 000.00	Début projet janvier 2025	C
Révision du PAL	100 000.00		102 922.70			
Révision du PAL, crédit additionnel 1	65 000.00		65 348.75			
Révision du PAL, crédit additionnel 2	55 000.00		120 360.25	-8 483.30	Total du projet : CHF 390'000	
Révision du PAL, crédit additionnel 3	90 000.00		10 071.60		Total des dépenses : CHF 398'483.30	T
Révision du PAL, crédit additionnel 4 - M01/21	80 000.00	8 387.80	99 780.00		Excédent net : -8'483.30 (+2.2 %)	
Total des dépenses 2024		1 097 213.50				
Total des recettes 2024		-326 381.30				
Excédent de dépenses 2024		770 832.20				

6. Conclusion

L'année 2024 restera sans aucun doute comme une période particulièrement intense et marquante dans l'histoire récente de notre commune. En sus des travaux courants menés avec rigueur et continuité – qu'il s'agisse de l'entretien des infrastructures, de la gestion administrative courante ou de la réponse aux besoins quotidiens de la population – ils ont, cette année, été complétés par un chantier d'envergure exceptionnelle : la préparation de la fusion avec notre commune voisine « Ponthaux » ; challenge constructif et réussi.

Ce processus complexe, engagé depuis plusieurs années, a mobilisé une énergie considérable de la part des autorités communales, des services administratifs et des nombreux acteurs impliqués dans les groupes de travail. La fusion a exigé non seulement une planification minutieuse, mais également une anticipation technique, administrative et humaine pour que cette transition puisse se faire dans les meilleures conditions possibles au 1er janvier 2025.

Au-delà de la charge de travail importante, cette année a été riche d'enseignements et d'expériences. Elle a mis en lumière la capacité de collaboration, de dialogue et de mobilisation de nos équipes, ainsi que la volonté commune de construire un avenir partagé au service de la population.

Il est profité de l'occasion afin de remercier l'ensemble des collaborateurs, partenaires et habitants qui, chacun à leur manière, ont contribué à faire avancer notre commune dans cette phase de transformation. La suite s'annonce prometteuse et nous abordons l'année 2025 avec confiance, enthousiasme et un esprit résolument tourné vers l'avenir.

Approuvé en séance du Conseil communal le 28 avril 2025.